MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je présente aux citoyennes et aux citoyens de Terrasse-Vaudreuil les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Ce rapport est présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 octobre 2026 et sera diffusé sur le territoire de la municipalité.

Faits saillants du rapport de l'auditeur indépendant

L'audit des états financiers consolidés de la municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 a été réalisé par BCGO s.e.n.c.r.l. Dans son rapport daté du 11 septembre 2026, l'auditeur indépendant a exprimé une opinion sans réserve.

Il conclut que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil au 31 décembre 2025, ainsi que de ses résultats, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Faits saillants du rapport financier 2025

Les données présentées ci-dessous sont tirées du sommaire de l'information financière consolidée 2025.

Revenus des activités de la municipalité

Les revenus de fonctionnement de l'administration municipale ont atteint 3 973 635 $ en 2025, comparativement à 3 729 227 $ prévus au budget, soit une différence favorable de 244 408 $. En incluant les revenus d'investissement de 136 347 $, les revenus totaux se sont élevés à 4 109 982 $.

Les principales sources de revenus de fonctionnement sont les suivantes :

- Taxes : 3 294 478 $
- Compensations tenant lieu de taxes : 50 730 $
- Transferts : 175 302 $
- Services rendus : 100 657 $
- Imposition de droits, amendes et pénalités et revenus de placements de portefeuille : 272 884 $
- Autres revenus : 79 584 $

Excédent de fonctionnement de l'exercice

Pour l'exercice 2025, la municipalité a enregistré un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 92 817 $. Ce résultat tient compte notamment de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés de 403 121 $, du remboursement de la dette à long terme de 91 900 $, d'une affectation de 111 144 $ provenant de l'excédent accumulé ainsi que d'une affectation de 20 163 $ aux activités d'investissement.

Charges des activités

Les charges de l'administration municipale se sont élevées à 4 283 020 $ en 2025. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- L'administration générale : 1 000 997 $
- La sécurité publique : 627 978 $, incluant la police, la sécurité incendie, la sécurité civile et les autres dépenses reliées
- Le transport : 552 138 $
- L'hygiène du milieu : 1 440 570 $, incluant l'eau et les égouts ainsi que les matières résiduelles
- La santé et le bien-être : 12 823 $
- L'aménagement, l'urbanisme et le développement : 170 088 $
- Les loisirs et la culture : 397 093 $
- Les frais de financement : 81 333 $

Investissements
Les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels se sont élevées à 277 693 $ en 2025. Les revenus d'investissement ont atteint 136 347 $, auxquels se sont ajoutées des affectations de 20 163 $ provenant des activités de fonctionnement et de 121 183 $ provenant de l'excédent accumulé.

Dette à long terme
La dette à long terme consolidée à la charge de l'ensemble des contribuables s'élève à 2 398 323 $ en 2025, comparativement à 2 006 202 $ en 2024, soit une augmentation de 392 121 $.

L'endettement net à long terme de l'administration municipale seulement s'établit à 1 266 700 $, comparativement à 1 358 600 $ en 2024.

Excédent de fonctionnement de l'exercice
Pour l'exercice 2025, l'administration municipale enregistre un excédent à des fins fiscales de 92 817 $.

Commentaires et perspectives
La situation financière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil demeure suivie avec rigueur. La municipalité poursuit ses efforts de contrôle des dépenses, de maintien de ses infrastructures et d'optimisation de ses services, tout en consacrant les ressources nécessaires à la réalisation de ses priorités et au respect de ses obligations financières.

Fait à Terrasse-Vaudreuil, le 13 octobre 2026.

Michel Bourdeau
Maire